

DOSSIER DE PRESSE

1

Présentation de projets et visite autour du contrat de développement métropolitain
signé entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Besançon



Lundi 12 novembre 2018

Sommaire

1. Communiqué de presse
2. Programme des visites et signature officielle du contrat de développement métropolitain
3. L'ambition de la Région Bourgogne-Franche-Comté
4. Les projets soutenus dans le cadre du contrat de développement métropolitain du Grand Besançon

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – : 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

1 – Communiqué de presse

12 novembre 2018

2

Visite autour des projets du contrat de développement métropolitain signé entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Besançon

Ce lundi 12 novembre 2018, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon et président de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon (CAGB), effectuent des visites autour de certains des projets dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche du contrat de développement métropolitain passé entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Besançon, en présence de Jacques Bahi, président de l'Université de Franche-Comté, Dominique Froment, directrice générale du CROUS Bourgogne Franche-Comté, et Jean-François Chanet, recteur de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités.

Entre 2018 et 2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté accompagnera 29 projets de territoire du Grand Besançon pour un montant de 40,2 millions d'euros.

Ce contrat marque la reconnaissance, dans le cadre d'une région élargie, du caractère métropolitain du territoire Grand Bisontin, de son action fondatrice et motrice au cœur de la région, du caractère structurant de ses projets, de leur intérêt régional, national (voire international pour certains projets).

Sans précédent en termes d'engagements financiers entre les deux collectivités, et leurs partenaires (Communes, Etat et Université, bailleurs sociaux, ...), ces 40,2 M€ d'engagement régional sur les trois prochaines années donnent lieu en parallèle à un engagement de 80 M€ des différents acteurs du territoire grand gisontin (CAGB, Communes, structures associées,...) et aboutissent à une investissement global de 156 M€, après prise en compte des participations notamment de l'Etat et de l'Université.

Sur l'enveloppe de 40,2 M€ allouée par la Région à la CAGB, plus de 30 M€, soit près de 75 % des crédits, seront destinés à l'enseignement supérieur, à la recherche et au réaménagement du site Saint-Jacques à Besançon :

- **21,8 M€ fléchés pour la mise en œuvre du partenariat de développement territorial « Synergie Campus » (aménagement du secteur de la Bouloie à Besançon, construction d'une bibliothèque universitaire, renforcement de l'ISI FC, création du learning center...)** ;
- **et près de 10 M€ destinés à la Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation (construction d'une bibliothèque d'agglomération qui constituera avec la bibliothèque universitaire la « Grande Bibliothèque », aménagement des espaces publics du site Saint-Jacques).**

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – : 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

Ce soutien fort de la Région à l'enseignement supérieur et à la recherche vise à conforter la dynamique d'excellence territoriale. De fait, il contribue aussi à renforcer la création d'emplois et à stimuler le tissu économique local.

En cofinçant à hauteur de 1,98 M€ le Learning Center localisé sur le campus universitaire de la Bouloie, la Région apporte une contribution majeure à la transformation numérique de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté.

La Région Bourgogne-Franche-Comté fait de la cohésion des territoires l'une de ses priorités. Cette cohésion territoriale doit permettre à chaque territoire de se développer, de s'aménager et de vivre durablement. **Deux lignes directrices articulent la contractualisation régionale avec l'ensemble de ses territoires : compétitivité et solidarité.** Il s'agit autant de maintenir et de renforcer les centralités urbaines et rurales que de consolider l'attractivité économique et résidentielle de la région, tout en contribuant à la structuration métropolitaine contribuant à l'attractivité de la région.

De manière à **soutenir le dynamisme des grands pôles urbains de Bourgogne-Franche-Comté et à les soutenir dans leurs charges de centralité** (enseignement supérieur, recherche, développement économique, santé), la Région a ainsi choisi de les accompagner dans leurs projets au travers de contrats de développement métropolitain.

C'est le sens du contrat métropolitain passé entre la Région et Dijon métropole, adopté en mars dernier. C'est également l'objectif des trois contrats de développement métropolitain prévus avec le Grand Besançon, la Communauté Urbaine du Creusot – Montceau et le Pôle Nord Franche-Comté.

En soutenant les projets ambitieux portés par le Grand Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté contribue très significativement à la dynamique de l'arc métropolitain régional et au développement de notre territoire. La Région favorise aussi la mise en réseau et la coopération au sein de l'arc métropolitain, qui relie l'aire urbaine Nord Franche-Comté au Creusot-Montceau, en passant par Besançon et Dijon.

Par ailleurs, **ce contrat de développement métropolitain passé avec le Grand Besançon intègre aussi un contrat « Cap Territoire » (11 projets structurants)**, passé à l'échelle du SCoT de l'agglomération bisontine. Sur ce volet, la Région appuie le territoire et les communes dans la conduite de leurs projets.

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

2 – Programme des visites

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
et **Jean-Louis Fousseret**, Président du Grand Besançon, Maire de Besançon,

visitent sur sites une sélection de projets dédiés à l'enseignement supérieur et à la recherche et intégrés dans le contrat de développement métropolitain passé entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Besançon,

en présence :

de **Jacques Bahi**, Président de l'Université de Franche-Comté,

de **Dominique Froment**, Directrice générale du CROUS Bourgogne Franche-Comté

et de **Jean-François Chanet**, recteur de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités.

Cette visite se clôturera par la **signature officielle du contrat de développement métropolitain**.

Programme :

13 h 20 : accueil à l'Institut Supérieur d'Ingénieur de Franche-Comté (ISIFC)
23 rue Alain Savary à Besançon

13 h 30 - 15 h : visite des différents sites

- ISIFC : développement de la filière biomédicale
- UPFR des Sports : présentation de l'Area Campus Sport à la piste d'athlétisme
- Bibliothèque Universitaire Claude Oytana : création d'un learning center
- Aménagement du Jardin de la Découverte et des Savoirs
- Découverte du futur siège régional du CROUS

15 h : signature officielle du contrat de développement métropolitain
Restaurant universitaire Lumière

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – : 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

3 - L'ambition de la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'ambition de la Région est triple :

1. **Soutenir l'agglomération de Besançon dans ses projets** afin qu'elle puisse renforcer son attractivité et son rayonnement ;
2. **Développer les coopérations entre territoires** afin de favoriser à la fois le développement et la cohésion du territoire régional ;
3. **Donner la priorité à des investissements structurants** pour construire la région de demain.

Ces projets s'inscrivent dans la stratégie de mandat de la Région définie et adoptée en 2016, avec trois priorités :

- **Renforcer l'économie** en accompagnant les filières stratégiques et favoriser la création d'emplois, en aidant les entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin, à innover grâce au soutien accordé à l'enseignement supérieur et à la recherche, à exporter et monter en gamme.
- **Accélérer la transition écologique et énergétique et lutter contre le changement climatique** grâce au développement des énergies renouvelables, à la protection de la biodiversité, à la promotion des moyens de transports décarbonés et des mobilités douces, à la rénovation énergétique des logements, à la promotion d'une alimentation durable, locale et saine.
- **Œuvrer pour la construction d'une société plus fraternelle et plus solidaire** grâce au soutien accordé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, à la mise en place d'une tarification solidaire dans les transports, au soutien accordé au sport et au mouvement sportif, à la place accordée à la culture et aux arts, à un aménagement équilibré du territoire, aux actions menées pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Les projets de territoire retenus correspondent aussi aux objectifs du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) « ICI 2050 »** :

- en s'appuyant sur les fonctions métropolitaines pour faire rayonner la région,
- en renforçant les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté au niveau national et international,
- et en accompagnant les territoires dans des relations de réciprocité.

et s'inscrivent dans le projet de territoire du Grand Besançon adopté le 29 janvier 2018 qui se décline en trois axes structurants :

- Susciter l'effervescence (stratégie d'attractivité) ;
- Renforcer notre cohésion (stratégie de solidarité territoriale) ;
- Dynamiser nos alliances (stratégie d'alliances thématiques multi horizons).

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage aux côtés du Grand Besançon pour soutenir les projets prioritaires sur les trois prochaines années, et confirme ainsi sa place de premier investisseur public en Bourgogne-Franche-Comté.

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

4 - Les projets soutenus dans le cadre du contrat de développement métropolitain du Grand Besançon

Les projets soutenus dans ce contrat sont à la croisée des priorités régionales et de celles du projet de territoire du Grand Besançon *Action Grand Besançon*, dont les quatre lignes de force animent la transformation : alliances, cohésion, transition et effervescence.

Ce contrat intègre un volet stratégique et des opérations à rayonnement plus local s'appuyant sur la proximité.

VOLET STRATEGIQUE

L'enseignement supérieur et le label « SYNERGIE CAMPUS »

Le pôle de Besançon joue un rôle unique dans la région Bourgogne-Franche-Comté qui prend sa source dans une culture historique des sciences de l'ingénieur, de l'innovation appliquée à de multiples domaines. La Région a souhaité affirmer ce rôle essentiel dans le paysage universitaire de la grande région, des partenaires bisontins de l'enseignement supérieur.

1. Stratégie générale pour l'enseignement supérieur et le campus de la Bouloie
 - o Schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie
 - o Réhabilitation des espaces publics (voirie, espaces de circulation, accessibilité,...)
 - o Rénovation et mise à niveau des bâtiments (priorité sur le bâtiment de métrologie) / amélioration de l'offre de service et des équipements
2. Renforcement de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISI FC)
3. Création du Learning Center
4. Requalification du campus Sport (projet Aréa campus Sport)
5. Construction d'une Bibliothèque Universitaire (BU) – dans le cadre du projet de Grande Bibliothèque - Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation
6. Aménagement du Jardin de la Découverte et des Savoirs
7. Installation du siège régional du CROUS
8. Préparation de la médecine du futur : aménagement de BioInnovation

Le sport plein air et la marque « GRANDES HEURES NATURE »

9. Création d'une salle d'escalade de dimension internationale
10. Schéma aquatique : réhabilitation de la piscine de Chalezeule
11. Réfection du camping de Besançon-Chalezeule
12. Relocalisation du club sportif emblématique du Sport Nautique Bisontin
13. Réhabilitation de la friche industrielle des Prés-de-Vaux (aménagement du cœur de parc)
14. Schéma aquatique : réaménagement du plan d'eau d'Osselle (1^{ère} tranche)
15. Développement du réseau des liaisons douces

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr

La volonté de s'appuyer sur la **CUTURE** et le **PATRIMOINE**

16. Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation - Construction d'une Bibliothèque d'Agglomération (BA) – dans le cadre du projet de Grande Bibliothèque
17. Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation - Etudes pour la construction de la Grande bibliothèque
18. Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation - Travaux préparatoires à la construction de la Grande Bibliothèque
19. Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation - Etudes d'aménagement du site Saint-Jacques/Arsenal
20. Cité Internationale des Savoirs et de l'Innovation - Aménagement des espaces publics du secteur Saint-Jacques/Arsenal
21. Rénovation du musée de la Résistance et de la Déportation
22. Réalisation d'un bâtiment pour les réserves du Musée des Maisons comtoises de Nancray, l'accueil d'expositions et de publics scolaires
23. Poursuite de la rénovation du patrimoine Vauban – Classement UNESCO
24. Rénovation des hangars de l'aérodrome de Thise

Le souci de s'inscrire dans l'avenir avec la **TRANSITION ENERGETIQUE**

25. Construction d'une légumerie
26. Développement des filières énergétiques : méthanisation de la station de Port Douvot
27. Réhabilitation énergétique des logements sociaux

VOLET DE LA PROXIMITÉ

Le volet territorial de ce contrat sera fondé sur la cohésion du territoire, au service de la proximité et du **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

28. Réhabilitation du pôle des Tilleuls - Rénovation du bâtiment crèche-PMI-épicerie sociale
29. Réhabilitation de la crèche située dans le quartier prioritaire Orchamps-Palente

Contacts presse :

- **Région Bourgogne-Franche-Comté**
Marie Souverbie – : 06 74 97 43 17 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène Wokowski-Pierre – 06 14 37 17 26 – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr
- **Grand Besançon**
Martine Menigoz – 06 73 79 74 70 – martine.menigoz@grandbesancon.fr